



14ème législature

Question N° : 103291	De M. Philippe Meunier (Les Républicains - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > système pénitentiaire	Tête d'analyse > établissements	Analyse > déradicalisation. perspectives.
Question publiée au JO le : 07/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 13/06/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le ministre de l'intérieur sur les conclusions de la mission d'information menée par deux sénatrices et intitulée « Désendoctrinement, désembrigadement et réinsertion des djihadistes en France et en Europe ». Ainsi, selon leur rapport rendu public le 22 février 2017 sur les mesures de déradicalisation prises après les attentats, la prise en charge de la déradicalisation en France est un « échec » et les pouvoirs publics doivent changer de « concept ». Ce document montre l'inefficacité de la politique de déradicalisation en France, notamment pour le centre de Pontourny (Indre-et-Loire) qualifié de « fiasco ». Ce centre, qui coûte 2,5 millions d'euros et emploie près de 30 personnes pour l'encadrement, n'accueille... personne. « Nous savons que nos programmes sont inutiles pour les djihadistes radicaux de conviction », explique ainsi l'une des sénatrices dans une interview au *Figaro*. Elle dénonce également des associations « en quête de financement » : « Beaucoup d'entre elles, qui émargeaient sur la problématique de l'enfance en danger, ont créé des modules sur cette nouveauté de la radicalité religieuse. Peu ont compris combien c'était une problématique difficile ». En conséquence, il lui demande son sentiment sur ce travail et les conclusions qu'il lui inspire.